

# La *silver* économie, une filière d'avenir en Corse

Insee Analyses Corse • n° 53 • Octobre 2024



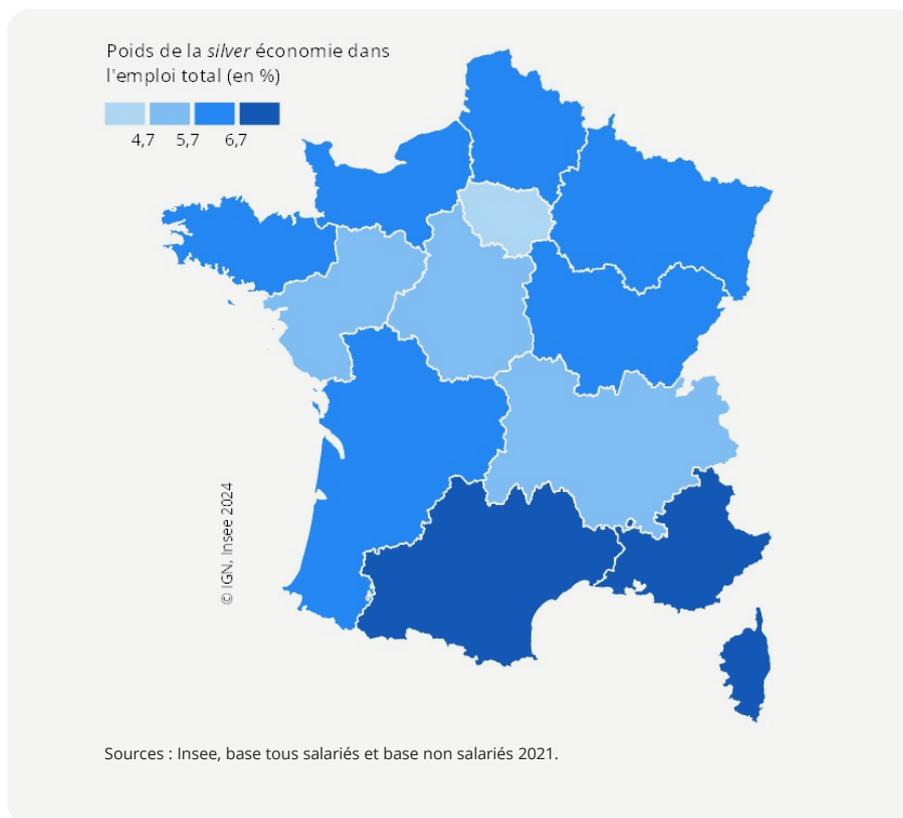
En Corse, la population âgée de 60 ans ou plus est particulièrement présente et le vieillissement de la population devrait s'accroître d'ici 2035. En 2021, la *silver* économie regroupe 10 700 emplois pour répondre aux besoins spécifiques des seniors. La moitié d'entre eux sont orientés sur l'offre de santé. Les autres concernent davantage le maintien à domicile que l'hébergement de personnes âgées. Au-delà d'une volonté culturelle, cela traduit une pauvreté des seniors plus marquée en Corse. Ainsi, lorsqu'ils vivent à domicile, les seniors sont plus souvent affectés par la perte d'autonomie que dans le reste de l'Hexagone. Au sein de la *silver* économie, les métiers exercés vont de médecin, à aide à domicile. Les femmes occupent les trois quarts de ces emplois dont les plus précaires. Sur l'île, la problématique d'accès aux soins est prégnante dans les territoires ruraux où la population est davantage éloignée des services de la *silver* économie alors même que les seniors sont bien plus présents.

## En partenariat avec :



En 2021, 104 000 personnes âgées de 60 ans ou plus, les « seniors », résident en Corse. Ils représentent 30 % des habitants de l'île contre 26 % en France métropolitaine. La Corse se situe ainsi au 2<sup>e</sup> rang des régions où le taux de **seniors** est le plus important derrière la Nouvelle-Aquitaine. Leurs besoins permettent d'alimenter un marché spécifique dénommé la *silver* économie. La **silver économie** désigne précisément la palette d'activités visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées, à garantir leur autonomie et à augmenter leur espérance de vie. Dans cette étude, elle comprend une sélection d'activités concernant la santé, le maintien à domicile et l'hébergement des seniors, mais elle exclut les salariés des hôpitaux. Dans un contexte de vieillissement de la population à l'horizon 2035, la Corse est concernée au premier titre par le développement de la *silver* économie ► **encadré 1**. Sur l'île, en 2021, 10 700 emplois sont occupés au sein des établissements de la *silver* économie. Ils représentent 7,4 % de l'emploi régional – salarié ou non salarié – en fin d'année. Le poids de la *silver* économie y est le plus important des régions de France métropolitaine où il s'établit à 5,5 % en

## ► 1. Poids de la *silver* économie dans l'emploi des régions métropolitaines



moyenne. Il varie de 3,5 % en Île-de-France à 7,2 % en Occitanie ► **figure 1**.

### La moitié des emplois de la *silver* économie dans la santé

En Corse, 5 890 emplois de la *silver* économie sont occupés dans des

secteurs de la santé. Ils représentent 55 % des emplois de la filière, une part conforme à la moyenne nationale ► **figure 2**. Ils couvrent dans de larges proportions les besoins de la population âgée avec 33 professionnels soignants pour 1 000 seniors sur l'île contre 26 professionnels dans l'Hexagone.

## ► 2. Caractéristiques des emplois de la *silver* économie

Caractéristiques	Silver économie	Santé			Accompagnement des seniors		en %
		Médecine, soins dentaires, chirurgie	Infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathes	Pharmacies, opticiens, laboratoires d'analyses médicales, ambulances	Maintien à domicile	Hébergement de personnes âgées	
<b>Nombre de travailleurs</b>	<b>10 700</b>	<b>1 490</b>	<b>2 590</b>	<b>1 810</b>	<b>3 610</b>	<b>1 200</b>	
Part de non salariés	34	57	98	11	1	0	
Part de femmes	77	56	71	69	93	85	
Corse	Dirigeants et cadres	14	62	0	23	2	5
	Professions intermédiaires	34	7	98	35	4	16
	Employés et ouvriers qualifiés	17	29	2	38	5	40
	Employés et ouvriers non qualifiés	35	2	0	4	89	39
	Part dans l'emploi	100	14	24	17	34	11
France métropolitaine	100	18	18	19	21	24	

Sources : Insee, base tous salariés et base non salariés 2021.

Parmi eux, 2 590 emplois sont occupés en tant qu'infirmiers ou kinésithérapeutes. Ils sont tous indépendants et nécessitent un niveau de qualification élevé. Ces activités sont souvent pratiquées chez les patients et participent aussi au maintien à domicile des seniors. Elles couvrent d'ailleurs très bien la population âgée insulaire avec 24 professionnels pour 1 000 seniors contre 15 en France. La santé regroupe aussi 950 médecins généralistes ou spécialistes, dentistes, chirurgiens ou radiologues. Ils exercent leur métier à 57 % de façon non salariée. Ces professionnels de santé répondent aux besoins insulaires à hauteur de 9 professionnels pour 1 000 seniors (contre 11 dans l'Hexagone). La Corse se place dans les régions les moins bien dotées, au dixième rang des treize régions métropolitaines. Ces structures médicales nécessitent aussi la présence de 540 personnels d'assistance (secrétaires, assistants dentaires, techniciens médicaux).

Enfin, les laboratoires d'analyses médicales, les pharmacies, les opticiens et les activités d'ambulances emploient 1 810 personnes dont les dirigeants de structures, les préparateurs en pharmacie, les ambulanciers, les vendeurs, les techniciens ou encore les secrétaires.

### Un maintien à domicile plus fréquent en Corse

Le maintien à domicile, très présent en Corse, mobilise 3 610 emplois. Il représente 34 % des emplois de la *silver* économie insulaire contre 21 % dans

l'Hexagone. Ces travailleurs sont exclusivement salariés. Dans un tiers des cas, ils sont directement employés par les particuliers chez lesquels ils se déplacent. Leurs emplois ne demandent généralement que peu de qualifications initiales. Parmi eux, 80 % sont occupés à temps partiel contre 20 % dans l'ensemble de la *silver* économie ou même de l'économie globale. Ces caractéristiques d'emploi posent la problématique de la précarité à laquelle sont confrontés les salariés.

Par ailleurs, 10 000 seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie en Corse en 2020 ► **Pour en savoir plus.** Ils représentent 10 % de l'ensemble des seniors qui vivent chez eux, soit 3 points de plus que sur le continent. De plus, 18 % des seniors vivant à leur domicile se déclarent en mauvaise ou très mauvaise santé, soit 6 points au-dessus du niveau national. Le plus fort recours au maintien à domicile s'explique notamment par la volonté de s'occuper de ses parents jusqu'à la fin de leur vie, mais aussi par une précarité plus importante des seniors. Sur l'île, 18 % des seniors vivent sous le seuil de pauvreté contre 12 % en moyenne dans les autres régions. Pour le quatrième âge (75 ans et plus), l'écart est encore plus grand : 20 % des ménages sont pauvres contre 11 % en France. La Corse est ainsi la seule région où le taux de pauvreté des plus âgés est supérieur à celui de l'ensemble des ménages.

À l'inverse, en Corse, les établissements d'hébergement de seniors emploient 1 200 personnes, soit une part moins importante de la *silver* économie

avec 11 % des emplois contre 24 % sur le continent. Ces emplois sont exclusivement salariés et concernent en majorité des employés tels les agents des services hospitaliers, les aides-soignants ou les aides médico-psychologiques.

### Une *silver* économie très féminisée surtout dans les emplois précaires

Les femmes occupent 77 % des emplois de la *silver* économie. Cette proportion est élevée dans les emplois moins qualifiés et plus précaires comme ceux du maintien à domicile (98 % de femmes parmi les aides à domicile), mais aussi au sein des Ehpad (85 %). Le constat est le même chez les indépendants, dans les activités d'infirmiers (78 % de femmes) et dans une moindre mesure de kinés-osthéopathes (56 %). En revanche, les femmes sont minoritaires dans les métiers de médecins (33 % de femmes) alors qu'elles sont largement majoritaires au sein des métiers supports à ces activités (87 % chez les secrétaires).

### L'accès aux soins, une problématique pour les seniors du rural

Au sein des 19 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), trois principaux profils de territoires émergent, au regard des seniors qui y résident ► **Sources et méthodes** ► **figure 3.**

Douze EPCI à dominante rurale se caractérisent par la combinaison de plusieurs facteurs de risque.

Ils regroupent 38 % des seniors insulaires. Tout d'abord, les personnes âgées y sont proportionnellement plus nombreuses avec 35 % de la population contre 30 % en moyenne ► **figure 4**. Particulièrement dans les intercommunalités Pasquale Paoli, du Cap Corse et Spelunca-Liamone, elles représentent plus de 40 % de la population. Ensuite, ces seniors ont des niveaux de vie modestes. Le niveau de vie médian y est inférieur de 4 % à la moyenne insulaire, et le taux de pauvreté plus élevé (20 %). Un quart de la population se confronte à cette situation dans les communautés de communes de l'Oriente et de la Castagniccia-Casinca. En outre, les habitants y sont nettement plus éloignés des équipements et services nécessaires au maintien de la qualité de vie des seniors.

En revanche, les trois EPCI à dominante urbaine, Ajaccio, Bastia et Corte, offrent une très bonne accessibilité aux équipements et services utiles aux seniors. Ils regroupent 44 % des seniors de l'île. Les habitants se situent en moyenne à 5 minutes des services de la *silver* économie contre 11 minutes en moyenne régionale. Les seniors sont proportionnellement moins présents qu'ailleurs, surtout dans le centre Corse avec la présence de l'Université à Corte. En lien avec le caractère plus urbain de ces territoires, ils ont moins souvent besoin d'une voiture pour se déplacer. Par ailleurs, ils sont plus rarement propriétaires de leur logement.

Dans quatre EPCI à dominante péri-urbaine, la problématique d'accompagnement des seniors est moins perceptible : Marana-Golo près de Bastia, la Pieve de l'Ornano et du Taravo et le Celavu-Prunelli en périphérie d'Ajaccio, ainsi que le Sud-Corse. Cet ensemble regroupe 18 % des seniors de la région. Ces seniors sont

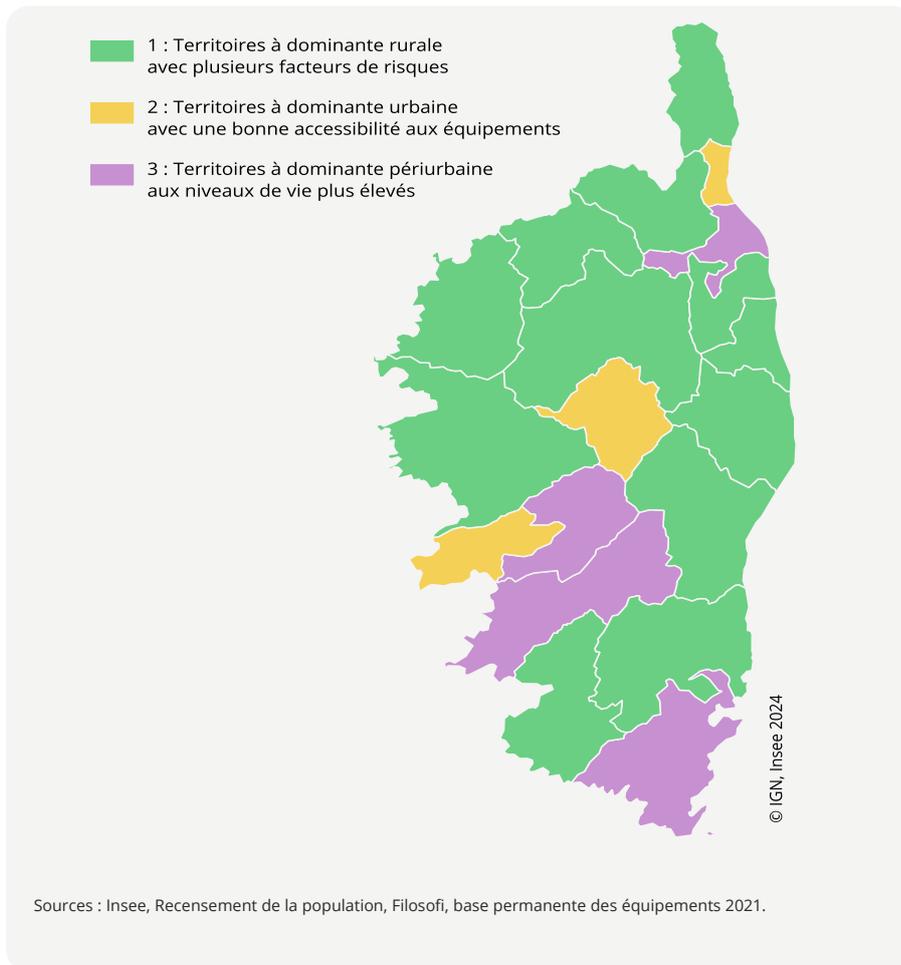
plus jeunes et vivent en couple. Les questions de dépendance et de perte d'autonomie sont donc moins prégnantes que dans les autres territoires. De même, la problématique de l'accès aux équipements n'est pas flagrante. D'une part, les temps d'accès sont proches de la moyenne (14 minutes) du fait de la proximité des pôles d'Ajaccio et de Bastia. D'autre part, neuf seniors sur dix vivant dans ces intercommunalités sont équipés

d'un véhicule et donc mobiles. En outre, ces habitants ont un niveau de vie plus élevé, en particulier dans le pourtour ajaccien. •

Charles Raffin, Arnaud Huysen (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► 3. Trois types de territoires face à la *silver* économie



### ► 4. Caractéristiques des seniors au sein des trois groupes d'intercommunalités corses

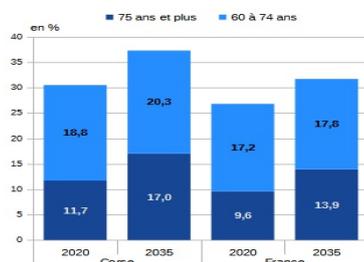
Thèmes	Caractéristiques	1 : Territoires à dominante rurale avec plusieurs facteurs de risques	2 : Territoires à dominante urbaine avec une bonne accessibilité aux équipements	3 : Territoires à dominante péri-urbaine aux niveaux de vie plus élevés	Corse	en %
Démographie	Part des seniors dans la population totale	35	28	28	30	
	Part de 75 ans et plus	37	40	35	38	
Conditions de vie	Part de seniors vivant seuls	40	39	37	39	
	Part de seniors sans voiture	13	19	9	15	
	Part de seniors propriétaires	78	64	79	72	
Niveau de vie	Part de seniors pauvres	20	17	15	18	
	Niveau de vie médian (en €)	22 100	23 500	24 300	23 100	
Équipements	Temps d'accès moyen au panier senior (en minutes)	18	5	14	11	

Lecture : Un fond rouge indique que le groupe se distingue des autres de façon défavorable à l'autonomie et au maintien à domicile des seniors, un fond bleu indique le contraire. Sources : Insee, Recensement de la population, Filosofi, base permanente des équipements 2021.

### ► Encadré 1 - En 2035, les seniors représenteraient 37 % de la population corse

Le vieillissement de la population insulaire devrait marquer les prochaines décennies. En 2035, la Corse pourrait compter 136 000 seniors, soit un tiers de plus qu'en 2020. Les seniors représenteraient alors 37 % de la population ► **figure 5**. Si la tendance se poursuit, l'accroissement de la part des seniors serait essentiellement dû au vieillissement de la population résidente, dans la mesure où, en Corse, les migrations résidentielles sont majoritairement le fait d'actifs plutôt que de retraités. Ce vieillissement serait d'ailleurs plus marqué qu'en France métropolitaine.

#### Projections de population des seniors à l'horizon 2035



Sources : Insee, Omphale 2022.

L'île serait ainsi confrontée à la nécessité de prendre en charge un nombre croissant de personnes âgées, notamment sur les problématiques de dépendance et de santé. En effet, les plus de 75 ans représenteraient 17 % de la population insulaire en 2035, soit le poids le plus élevé des régions françaises. Cette projection démographique incite donc à porter une attention toute particulière à la qualité de vie des anciens dans l'île.

### ► Encadré 2 - Le mot de l'Adec : Opportunités et stratégies de coopération à l'international pour accompagner la *silver économie*

La *silver économie* figure parmi les priorités de la politique de développement économique de la Corse face à un vieillissement marqué de la population.

Réaffirmé dans *Ecunomia* 2030, l'enjeu d'un accompagnement renforcé du secteur se traduit par nombre de réflexions pour « mieux vieillir en Corse », en particulier pour le maintien à domicile. Des initiatives concrètes ont déjà vu le jour comme en 2023, la démarche de la Collectivité de Corse (CdC) en lien avec l'Adec et avec le soutien de l'ARS pour créer un gérontopole. Aujourd'hui effectif, il a vocation à rassembler toutes les compétences et projets pour une bonne prise en charge des anciens.

Citons également les actions partenariales engagées avec l'Amérique du Nord, reconnue pour ses travaux en matière d'innovation et de recherche en faveur de l'accompagnement des seniors. Ces relations se sont renforcées avec notamment la rencontre en 2022 d'acteurs majeurs des deux territoires œuvrant dans le domaine du « bien vieillir ».

Ainsi est né un projet de coopération décentralisée entre la CdC et la province du Québec (délib. n°24/063 AC du 30/05/2024) autour des enjeux d'innovation numérique et technologique, d'intelligence artificielle et d'autonomie et santé des seniors. En octobre 2024, une mission régionale organisée par l'Adec au salon Montréal Connecte est l'occasion pour le Consulat de France, les autorités québécoises compétentes, la CdC et l'Adec de préciser les contours du projet en associant un large consortium d'acteurs dont l'Université de Corse et l'incubateur *Inizià*.

### ► Sources et méthodes

Plusieurs sources concourent aux résultats présentés dans cette étude. La partie présentant les emplois occupés dans la *silver économie* utilise la **base tous salariés** et la **base non salariés**, pour l'année 2021. Les données démographiques proviennent du **Recensement de la population (RP)**, à partir duquel sont effectuées les projections de population issues du modèle **Omphale**. Les caractéristiques de pauvreté ou de niveau de vie proviennent des sources fiscales Filsofi. Enfin, l'accès aux équipements est fourni par la base **permanente des équipements (BPE)**.

La typologie des EPCI est effectuée par une classification ascendante hiérarchique (CAH), faisant suite à une analyse en composante principale (ACP) effectuée sur les huit variables suivantes : la part des seniors du territoire, la part du quatrième âge au sein des seniors, la part de seniors vivant seuls, la part de seniors propriétaires de leur logement et la part de seniors sans voiture, mais aussi la part de seniors vivant sous le seuil de pauvreté, leur niveau de vie moyen, et enfin le temps d'accès moyen de la population aux équipements du panier senior. Ce panier senior est composé des quinze équipements suivants : magasin d'optique, urgences médicales, médecin omnipraticien, spécialiste cardiologie, infirmier, masseur kinésithérapeute, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, hébergement pour personnes âgées, soins à domicile pour personnes âgées, service d'aide pour personnes âgées, bassin de natation, tennis, cinéma, salle ou terrain multisports.

### ► Définitions et champ d'étude

Les **seniors** désignent les personnes âgées de 60 ans ou plus.

La **silver économie** est constituée de quinze secteurs d'activités regroupés en cinq sous-champs d'activités. Ils sont composés des activités de médecine généraliste ou spécialiste, des activités d'infirmiers et de kinésithérapeutes-ostéopathes, d'autres activités à la santé (pharmacies, laboratoires etc), mais aussi du maintien à domicile et de l'hébergement des personnes âgées.

### ► Pour en savoir plus

- Dubuis T., Pétilion X., « En Corse, 10 000 seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie », Insee Flash Corse n°82, décembre 2023.
- Malleville R., Huyssen A., « Services à la personne en Corse : des besoins croissants mais des conditions d'emploi peu attractives », Insee Analyses Corse n°42, novembre 2022.
- Tourtin-Battini I., Bretel A., « Projections de population : 2070, un horizon vieillissant pour la Corse », Insee Analyses Corse n°43, novembre 2022.

